



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 50004

Texte de la question

M. Bernard Debré attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la situation préoccupante de nombreux médecins libéraux désireux de passer du secteur 1 (conventionné) au secteur 2 et qui se voient opposer un refus de la part des caisses d'assurance maladie. Cette situation semble témoigner d'une application très restrictive du principe de la liberté d'exercice professionnel. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelle est son analyse en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50004

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2004, page 8602